

## REUNION DU 11 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre le onze juin à 20 h 00, les membres du Conseil municipal de la commune de Marigny-le-Lozon se sont réunis dans la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation	5 juin 2024	Affichage	10 juillet 2024
Quorum (11)	20	Votants	21

Etaient convoqués les conseillers municipaux suivants : LEMAZURIER Fabrice, HOMMET Adèle, BOURBEY Marc, MAROIE Serge, GENET Philippe, PRADEAU-BREARD Philippe, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, LE BUZULLIER Chantal, LAMOUREUX Serge, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, GIRES Pascal, MARTIN Fabienne, MAUDUIT Ludovic, LESAGE Florence, DESLANDES Angélique, DOLOUE Cédric, LAGRANGE Emmanuel, BISSON Valérie, LEVAVASSEUR Nadège, TINET Ophélie, LESOUF Nicolas.

Absents excusés : Huguette BESSON, LESOUF Nicolas

Absente : TINET Ophélie

Pouvoir : Huguette BESSON donnant pouvoir à Fabrice LEMAZURIER

Ordre du jour : 1/ JURES DES ASSISES 2025 : liste préparatoire. 2/ ACQUISITION DE LA PARCELLE 292 AB156. 3/ AVIS SUR L'INSTALLATION CLASSEE CARRIERE DU FUT SITUEE A CAMETOIRS. 4/ DETERIORATION D'UNE TABLE BASSE ACCUEIL. 5/ BUDGET COMMUNAL : Décision modificative n°1. QUESTIONS DIVERSES.

Le conseil municipal, après avoir désigné LESAGE Florence comme secrétaire de séance, approuve le compte-rendu du procès-verbal de la séance du 14 mai 2024

### JURES DES ASSISES 2025 : liste préparatoire 240611-01

Conformément à l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Manche en date du 23 avril 2024 le conseil municipal procède au tirage au sort de six noms à partir de la liste électorale.

Ont été tirés au sort :

	N° bureau de vote	N° général sur la liste électorale	NOM Prénom	Adresse	Code postal	Commune
1	2	221	TIRARD Lucas	1 RUE DE LA MOTTINIÈRE-Lozon	50570	MARIGNY-LE-LOZON
2	1	292	CONDETTE Mathieu	30 RUE DU BOCAGE - Marigny	50570	MARIGNY-LE-LOZON
3	1	1 812	VOISIN Gérard	10 Rue des Sports - Marigny	50570	MARIGNY-LE-LOZON
4	1	267	CLERAN Eddy	2 D Village Asselin - Marigny	50570	MARIGNY-LE-LOZON
5	1	1985	DE ARANJO Michel	50 Rue du 13 juin 1944 - Marigny	50570	MARIGNY-LE-LOZON
6	2	123	JEANNE Laetitia (JOUAULT)	2 Rue des Roches - Lozon	50570	MARIGNY-LE-LOZON

## **ACQUISITION DE LA PARCELLE 292 AB156 240611-02**

Monsieur et Madame BURNOUF envisagent de céder à la commune la parcelle 292 AB 156 d'une surface de 351 m<sup>2</sup>.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à accepter l'offre de vente de Monsieur et Madame BURNOUF pour un montant de 25 000 € net vendeur et à signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

La dépense est prévue sur le budget communal 2024 (opération n°2024-25).

## **AVIS SUR L'INSTALLATION CLASSEE CARRIERE DU FUT SITUEE A CAMETOURS 240611-03**

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la demande présentée par la société SNC CARRIERE BAUDOIN sis 2 rue Jean Mermoz à Magny-les-Hameaux (78) pour l'augmentation des volumes d'apports de déchets inertes utilisés pour le remblayage et la remise en état de la carrière située sur la commune de Cametours.

## **DETERIORATION D'UNE TABLE BASSE ACCUEIL 240611-04**

Une table basse de l'accueil de la mairie a été détériorée par un enfant sous la garde de Madame Kergot, assistante maternelle. Le devis de réparation s'élève à 109.13 €. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à solliciter le remboursement de la somme auprès de Madame Kergot, qui a donné son accord de principe.

## **BUDGET COMMUNAL : Décision modificative n°1 240611-05**

Afin de prévoir les crédits nécessaires pour :

- L'empierrement de l'aire de fitness (opération 2024-10) qui s'élève à 2 000 €
- L'acquisition des meubles pour l'école Julien Bodin pour 2 000€
- L'achat d'une Imprimante pour la mairie annexe de Lozon d'un montant de 1 500 €
- L'acquisition de la parcelle AB 156 pour 30 000 €

il est proposé la décision modificative suivante :

Article	Opération/Libellé	Diminution /Augmentation de crédits ouverts
231	202318-amt de bourg tr 3	- 35 500 €
2111	2024-25 parcelle 292 AB156	+ 30 000 €
212	2024-10 aire de fitness	+ ..2 000 €
2184	2024-26 mobilier école JB	+ 2 000 €
2183	2024-27 imprimante Lozon	+ 1 500 €

Adopté à l'unanimité.



**Cession d'une partie de la parcelle 292 B 567**

Madame GUYOT propriétaire de la parcelle 292 B 481 souhaite que la commune lui cède une partie de la parcelle 292 B 567 pour créer un accès au terrain issu de la division de la parcelle 292 B 481 en 2 lots. Le maire souhaite un accord de principe du conseil municipal avant d'engager toutes les démarches nécessaires.

Après en avoir échangé, le conseil municipal autorise le maire à poursuivre les démarches pour cette cession.

**Dispositif « Argent de poche »**

Cet été 10 jeunes vont effectuer des missions aux services administratif et techniques. L'an dernier 8 jeunes s'étaient positionnés. Les missions se dérouleront du 8 au 19 juillet 2024.

**Visite à Cadenet**

Le maire a accompagné les membres de l'association Bocage Sud Luberon à Cadenet du 9 au 13 mai pour l'inauguration du parvis « Marigny ».

**Calendrier des élus :**

10 septembre 20h	<i>Prochain conseil municipal</i>
30 juin et 7 juillet	<i>Elections législatives</i>
28/06-01/07/2024	<i>Fête Saint-Pierre</i>
29/06 AM	<i>Les 40 ans de Familles Rurales</i>
12/07/2024 15h30-17h	<i>Signature du CPS</i>
14/07/2024	<i>Méchoui à Lozon</i>
7/09/2024	<i>Forum des associations</i>
14/09/2024	<i>Festival Vachement Sonore</i>

*-Délibérations prises au cours de la séance : 240611-01 ;240611-02 ;240611-03 ;240611-04 ;240611-05*

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
LEMAZURIER	Fabrice	Maire	
LESAGE	Florence	Secrétaire de séance	